

Mai 2026

Comptes annuels 2025 Electrabel SA : Note de contexte - faits marquants :

- 2025 a été une année exceptionnelle avec des avancées importantes de la **stratégie ENERGIZE2030 (RES-Flex-Clients)**, une contribution inédite à la **sécurité d’approvisionnement** et des progrès importants du **programme nucléaire**.
- **Sécurité d’approvisionnement** : près de 3.000 MW de capacité de production ont été mis sur le réseau avant l’hiver 2025 : Flémalle (875MW), Doel 4 (1.026 MW) et Tihange 3 (1.038 MW).
- **RES** : 609 MW de moyens de production renouvelable sont opérationnels dont 27 MW ont été mis en exploitation en 2025 avec les parcs éoliens de Courcelles, Kruisem, Beaulieu et Mercatordock, et le parc solaire de Rodenhuize. Le chantier du parc éolien d’ExxonMobil Meerhout de 24MW a été lancé.
- **Flex : Systèmes de batteries à grande échelle (BESS)** : mise en service de Vilvoorde (200 MW/800MWh), lancement du chantier de Kallo (100MW/400 MWh) et sélection dans le cadre du CRM du projet de Drogenbos (80MW/320MWh).
Le 31 octobre, la centrale de Flémalle (875MW) a réussi les premiers tests pour être complètement mise en service le 8 janvier 2026.
Enfin, Electrabel, a remporté les enchères CRM pour toutes les capacités soumises.
- **Clients** : en 2025, Electrabel a maintenu sa place de premier fournisseur de gaz et d’électricité avec respectivement 43% et 45% de parts de marché, et a fourni 2 millions de clients en électricité renouvelable. Elle a contribué à les rendre plus « smart » avec le contrat *Empower Flex Time* et les *Happy Hours* (programme test, lancé à grande échelle en 2026) qui permettent aux clients de contribuer à la flexibilité du système énergétique. De plus la Smart App a été téléchargée près de 860.000 fois en 2025.
- **Nucléaire : Accords Phoenix** : A la suite du *closing* des Accords Phoenix en mars 2025, le risque de gestion à long terme du combustible usé a été définitivement transféré à l’Etat belge. Dans le cadre des Accords, et en accord avec le Gouvernement, ENGIE a réorganisé la structure de détention de ses filiales actives à l’international et a remonté les filiales non européennes et les véhicules financiers précédemment détenus par Electrabel. Cette remontée a permis à Electrabel de sécuriser les sommes nécessaires au financement des provisions, de se désendetter et d’adapter la taille de ses fonds propres, comme convenu dans les accords de mise en oeuvre de Phoenix. Electrabel conserve les actions européennes en garantie de ses obligations résiduelles liées au démantèlement de ses centrales, tout en bénéficiant d’une garantie illimitée d’ENGIE. Electrabel sort renforcée de ces opérations.
En chiffres : la remontée des participations internationales détenues dans le Groupe Electrabel (Electrabel sa et ses filiales) à Engie SA a été réalisée au prix de 41,5G€ (22,3G€ via Electrabel sa et 19,2G€ via EEM). Cette vente a permis au Groupe Electrabel de réserver 11,2G€ pour ses obligations nucléaires, de rembourser ses dettes intragroupe (13,3G€), de payer un dividende de 6,2G€ sur le résultat 2024, et de procéder à une distribution à ENGIE de réserves et primes d’émission (10,4G€) en 2025.
- **Evolution du parc nucléaire** : en 2025, après 50 années d’exploitation, Doel 1 (14 février), Tihange 1 (30 septembre) - détenue à 50% avec EDF Belgium - et Doel 2 (30 novembre) ont été définitivement mises à l’arrêt. Doel 4 et Tihange 3, les deux centrales prolongées de 10 ans le cadre des accords précités, ont été mises à l’arrêt pour révision et ont été remises en service dans les temps pour contribuer significativement à la sécurité d’approvisionnement durant l’hiver 2025-2026.
- ELECTRABEL affiche en 2025 un **bénéfice d’exploitation de 1.242 M€** en baisse de 488M€ par rapport à 2024. Cette baisse résulte principalement de l’arrêt définitif des 3 unités nucléaires précitées et des

travaux de LTO de Doel 4 et Tihange 3. **Tenant compte du résultat financier**, le résultat net de la période est de **5.000 M€**.

1. Le périmètre d'Electrabel SA

Les comptes déposés annuellement à la Banque Nationale de Belgique portent sur Electrabel sa dont le périmètre se compose des activités opérationnelles de production d'électricité et de vente d'électricité et de gaz en Belgique. Ces actifs corporels en Belgique génèrent le résultat d'exploitation d'Electrabel SA. Les actifs financiers dans le domaine de l'énergie (participations en Europe) contribuent quant à eux aux résultats financiers d'Electrabel SA.

2. Electrabel et ses filiales :

Electrabel est un groupe qui inclut non seulement des activités belges, mais également des activités européennes, et plus précisément :

- la production et la vente d'énergie en Belgique, avec 7.373 MW de capacité installée et 2,8 millions de clients ;
- des activités de réseaux, de ventes, de production classique et renouvelable en Europe

3. Les chiffres clés d'ELECTRABEL sa

<i>en millions €</i>	Réel Dec-25	Réel Dec-24	Δ vs Réel
CHIFFRE D'AFFAIRES	13.083	11.023	2.060
RESULTAT D'EXPLOITATION	1.242	1.729	-488
RESULTAT FINANCIER	3.782	6.209	-2.427
RESULTAT DE LA PERIODE	5.000	7.850	-2.850
CAPEX (brut)	406	462	-57
ENDETTEMENT BRUT FINANCIER	2.822	16.006	-13.184

En 2025, le **chiffre d'affaires** (+2.060 M€) est en progression essentiellement grâce aux volumes vendus aux clients B2B dans un environnement où les prix du gaz et de l'électricité ont augmentés.

Le **résultat d'exploitation** diminue de 488M€ principalement en raison des fermetures en 2025 de Doel 1 et 2, et de Tihange 1, et de la mise à l'arrêt de Doel 4 et Tihange 3 pour les travaux de prolongation, partiellement compensés par les activités de ventes.

Le **résultat financier** (-2.427 M€) diminue en raison de la baisse des résultats constatée sur les participations internationales, partiellement compensée par la baisse du coût de la dette nette.

Les **investissements** corporels et incorporels bruts s'élèvent à 406 M€. Ils ont été principalement consacrés aux investissements dans la CCGT de Flémalle et dans les projets de batteries (BESS) de Vilvoorde et de Kallo

La **dette financière brute** (-13.184 M€) diminue suite à la mise en œuvre de l'accord Phoenix et au remboursement des emprunts contractés auprès de Synatom conformément au calendrier légal.

4. Le résultat de l'exercice 2025 en détail :

<i>en M€</i>	2025	2024	Variation 2025 vs 2024
Chiffre d'affaires	13 083	11 023	2 060
Production immobilisée	69	65	4
Autres produits d'exploitation et variation des en-cours	788	671	117
Coût des ventes et des prestations	(12 691)	(9 929)	(2 762)
Résultat d'exploitation récurrent	1 249	1 830	(581)
Résultat d'exploitation non récurrent	(7)	(101)	94
Résultat d'exploitation	1 242	1 729	(488)
Résultat financier récurrent	9 885	4 488	5 396
Résultat financier non récurrent	(6 103)	1 720	(7 823)
Résultat financier	3 782	6 209	(2 427)
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	5 023	7 938	(2 915)
Impôts sur le résultat	(23)	(88)	65
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	5 000	7 850	(2 850)

a) **Résultat d'exploitation récurrent (1.249 M€) :**

Ce résultat recule de -581 M€ par rapport à 2024. Cette évolution s'explique principalement par la mise à l'arrêt définitif de Doel 1, Doel 2 et Tihange 1 (-295 M€), par l'arrêt programmé de Doel 4 et de Tihange 3 dans le cadre des travaux préparatoires à leur prolongation (-352 M€) et par les prix moins favorables captés par les actifs de production d'électricité (-291 M€). Ces éléments sont partiellement compensés par la performance des activités de commercialisation sur tous les segments de clientèle (+155 M€), et par une moindre taxe sur les actifs nucléaires G2 (+104 M€).

b) **Résultat d'exploitation non récurrent (-7M€) :**

Ce résultat s'élève à -7 millions d'euros. Il provient essentiellement de mouvements de provisions enregistrés sur les actifs de production thermique et sur des charges liées au personnel.

c) **Résultat financier (3.782 M€) :**

L'évolution (-2.427M€) du résultat financier résulte d'une évolution divergente du résultat financier récurrent, qui est en hausse (+5.396 M€) et de la baisse du résultat financier non récurrent (-7.823 M€). L'augmentation du résultat financier courant résulte essentiellement de la distribution de dividendes (+4.776 M€), notamment par ENGIE

Energie Management et Energy Nederland Holding BV (+4.784 M€), et de la diminution des intérêts payés sur la dette (+332 M€), complété par des produits d'intérêts sur des créances sur ENGIE SA. Le résultat non récurrent s'élève à -6.103 millions d'euros. Il est constitué des dépréciations sur les participations d'ENGIE Energie Management (-6.253M€) et d'ENGIE Energy Nederland (-367 M€). Ces effets négatifs ont été compensés par une reprise de réduction de valeur des titres d'International Power Ltd (243 millions d'euros) et par la plus-value sur ENGIE Invest International (278M€) constatées lors de leur cession à ENGIE SA.

d) Impôt sur les bénéfices (-23 M€)

ELECTRABEL a enregistré un résultat fiscal positif qui donne lieu à une charge fiscale de -23 M€.

e) Résultat net de l'exercice (+5.000 M€) :

L'évolution et le niveau du résultat net s'expliquent par les éléments décrits ci-avant.

5. Le bilan 2025 d'Electrabel :

a) L'actif :

<i>en millions d'euros</i>	2025	2024	Variation 2025 vs 2024
Actifs immobilisés	12 074	40 781	(28 707)
Immobilisations incorporelles	730	839	(109)
Immobilisations corporelles	1 577	1 421	156
Immobilisations financières	9 767	38 521	(28 753)
Actifs circulants	8 450	11 366	(2 916)
Créances à plus d'un an	129	171	(43)
Stocks et commandes en cours d'exécution	117	120	(3)
Créances à un an au plus	5 940	9 254	(3 314)
Valeurs disponibles	31	15	15
Comptes de régularisation	2 233	1 805	428
Total de l'actif	20 524	52 147	(31 623)

Les **immobilisations incorporelles** s'élèvent à 730 millions d'euros et diminuent de -109 millions d'euros par rapport à 2024, suivant l'évolution du stock de certificats verts.

Les **immobilisations corporelles** augmentent de +156 M€ suite aux investissements de l'année, qui s'élèvent à 406 M€. Ils sont principalement consacrés à la construction de la centrale à cycle combiné de Flémalle, à l'OCGT de Vilvoorde, aux capacités de batteries BESS situées à Vilvoorde et Kallo, aux actifs nucléaires belges et français, au développement des parcs éoliens, ainsi qu'aux travaux d'extension de la centrale de pompage-turbinage de Coe. Ces investissements sont partiellement compensés par les amortissements et dépréciations courants d'exploitation.

Les **immobilisations financières**, qui s'élèvent à 9,8 G€, ont connu sur l'exercice 2025 une baisse significative de 28,8 G€. A la suite du *closing* des Accords Phoenix, et du contexte réglementaire

adapté, ELECTRABEL a procédé à la vente à ENGIE SA de ses participations dans International Power Ltd (-20,8 G€) et ENGIE Invest International (-1 G€). Une créance long-terme, qui s'élevait à 2,3 G€ en décembre 2025, a été constatée envers l'acquéreur. Enfin, ELECTRABEL a procédé à une dépréciation de 9,2 G€ des titres d'Engie Energy Management (EEM) suite aux distributions de dividendes et à la réduction de capital de sa filiale.

La baisse des **actifs circulants** (-2,9 G€) s'explique principalement par la baisse de la créance relative aux dividendes à recevoir d'ENGIE Energy Management (-3,7 G€), et en comptes de régularisation l'évolution des primes d'option et par l'augmentation des niveaux de gaz et d'électricité en compteur.

b) Le passif :

<i>en millions d'euros</i>	2025	2024	Variation 2025 vs 2024
Capitaux propres	10 209	21 864	(11 655)
Provisions et impôts différés	1 671	7 213	(5 542)
Dettes	8 644	23 071	(14 427)
Dettes à plus d'un an	2 284	5 572	(3 288)
Dettes à un an au plus	5 709	17 204	(11 495)
Comptes de régularisation	651	295	356
Total du passif	20 524	52 147	(31 623)

Les **capitaux propres** affichent une diminution de -11,7 G€ sur l'exercice. ELECTRABEL a procédé en 2025 à une distribution de ses réserves et à une libération des primes d'émission au profit de ses actionnaires (-10,4 G€). Le résultat net de l'exercice s'élève à 5,0 G€ et augmente les fonds propres à due concurrence.

Les **provisions et impôts différés** atteignent 1.671 M€ au 31 décembre 2025, en diminution de - 5.542 M€ par rapport à décembre 2024. Cette variation provient essentiellement de la reprise des provisions sur le combustible nucléaire constituées par ELECTRABEL, suite à la signature des Accords Phoenix (-5.610 M€).

Les **dettes** diminuent de -14,4 G€ par rapport à 2024. Suite à la vente des actifs non-européens et des véhicules financiers, Electrabel a remboursé intégralement ses dettes intragroupe (-11.3 G€). Les dettes envers SYNATOM ont diminué de -2,4 G€ conformément à l'obligation légale d'ELECTRABEL de financer via SYNATOM l'intégralité du montant des provisions aval en 2025 et les provisions pour démantèlement d'ici 2031.

Le montant de la dette financière contractée auprès de SYNATOM s'élève à 2,8 G€ d'euros au 31 décembre 2025.

6. Conclusions

L'exercice 2025 a été marqué par une évolution majeure de la structure bilantaire d'Electrabel, consécutive à la mise en œuvre des accords Phoenix, qui s'est notamment traduite par un désendettement significatif de la société. Cette nouvelle structure financière, combinée à des résultats opérationnels solides, confirme la robustesse de la situation financière d'Electrabel et la solidité de ses activités.

En 2026, Electrabel poursuivra la mise en œuvre de ses projets de croissance dans les énergies renouvelables, la flexibilité et l'accompagnement de ses clients dans la décarbonation de leurs activités.

2026 est d'ores et déjà marqué par des avancées concrètes comme par exemple le gain des concessions d'installation endéans 2 ans de 2640 bornes de recharge pour véhicules électriques à Bruxelles et en Région wallonne, la poursuite du chantier BESS à Kallo, le lancement de celui de Drogenbos, et la mise en service du parc éolien chez Exxon Mobil (27 MW) et l'offre Happy Hour testée avec succès en 2025 et qui a été lancée à grande échelle au printemps 2026.

Le chantier d'augmentation de puissance 7.5% de Coo se poursuivra.

Electrabel poursuivra le programme de mise à niveau de Doel 4 et de Tihange 3.

En 2026, il conviendra également surveiller les effets sur nos activités de la situation géopolitique, et particulier de la crise au Moyen Orient, de la guerre en Ukraine et du commerce international influencé par la politique douanière des Etats Unis.

Le 29 avril 2026, l'Etat belge, ENGIE et Electrabel ont signé une lettre d'intention définissant le cadre de négociations exclusives concernant l'acquisition potentielle par l'Etat belge de l'intégralité des activités nucléaires d'ENGIE et Electrabel. Les activités de déclassement ont été suspendues et l'Etat va maintenant procéder à un examen complet de ces activités. Le but est de signer d'ici le 1^{er} octobre 2026 un protocole d'accord définissant les principales modalités et conditions de ce transfert potentiel.

Pour plus d'info : olivier.desclee@engie.com